

[Text]

from Northern California to the Bering Sea. It is an agreement between Canada and the United States. It has been effective in bringing the catch of halibut up from a very sick condition a few decades ago—actually the treaty was signed in 1923—to a reasonably healthy state where the production was closer to 70 million pounds between the two countries. There are problems with it now because there are problems that result, for example, from these large dragger fleets going over grounds that were previously fished by hand lines. I do not think you want me to get into detail on that sort of thing but that is one of the problems that exist there.

The International Pacific Salmon Fisheries Convention is the treaty that divides the sockeye salmon, originally the coho, sockeye and pink, which goes to the Fraser River. Because it goes through international territory between the United States and Canada, it was agreed that the salmon would be rehabilitated with the joint efforts of the commission and that the catch would be shared 50-50. We have been arguing that this is no longer a reasonable division because of the values which are and should be attached to the rivers and lakes in which the salmon is bred.

• 1225

Should the treaty be changed? Yes, as an industry we have said it should, but it may be that there is a counterposition here, and that is that the Americans have done a lot of development on hatchery work, much of which has been successful, and they have claimed that it has been so successful and will be more so that we are catching more of their salmon off the West Coast which is headed for these hatcheries in Washington and Oregon.

Discussions have been entered into and I am not at liberty to disclose the details of the discussions between Canada and the United States. Therefore a statement which is on page 5 was correct when written, when we said that Americans and Canadians intercept salmon bound for each others' rivers, but the balance is heavily in favour of the Americans. That was a true statement for 10 years ending in 1969. The 1970 figures may well show that we caught as many American fish as they caught Canadian fish, so within this area our contention has been that that treaty which has been a great success should be updated.

The North Pacific Fisheries Convention has problems because it takes in only the three countries in part, and because it does involve a very complex fishery of the Japanese which is a deep-sea fishery, in which they catch some of the Bering Sea fish. They have had some very good theories on it.

The International Convention for the North Atlantic Fisheries, ICNAF—well here our contention is that as good as some of these arrangements may be, and they certainly are better than not having arrangements, and they probably all could be improved, if Canada had the jurisdiction over the fisheries of its Continental Shelf and Slope, then you would only have one nation making the decisions of how you conserve, the extent of the fishery, and the action would be taken more promptly and therefore much more effectively. Commissions are slow, and with the best of intentions, by the time you get several governments to agree to do something you may well have

[Interpretation]

s'agit d'un accord entre le Canada et les États-Unis. Ce traité a été signé en 1923 et a beaucoup amélioré les prises de flétan qui étaient dans une très pauvre condition il y a quelque décennie, à une position très florissante où la production atteint presque les 70 millions de livres entre les deux pays. Il y a maintenant des problèmes à cause des flottilles de dragueurs naviguant sur des eaux où auparavant la pêche se faisait à la main. Je ne suppose pas que vous vouliez des détails techniques sur cette question mais c'est le genre de problèmes qui existent.

L'International Pacific Salmon Fisheries Convention est le traité qui divise le saumon sockeye qui était auparavant le coho sockeye et le saumon rose qui va dans le fleuve Fraser. Parce qu'il serait dans des eaux internationales entre le Canada et les États-Unis, il a été convenu que les prises se feraient moitié-moitié. Nous sommes d'avis que cette division n'est plus satisfaisante à cause de la valeur des rivières et des lacs où les saumons fraient.

Le traité devrait-il être modifié? Oui, en tant qu'industrie, nous avons dit qu'il devrait l'être, mais il y a là peut-être un autre point de vue, c'est que les Américains ont fait beaucoup de recherches en matière de pisciculture la plus grande partie de ces recherches a été fructueuse; ils ont affirmé qu'elle avait été si fructueuse et qu'elle le sera encore davantage nous attrapons une plus grande quantité de leur saumon sur la Côte Ouest qui est destinée à ces établissements piscicoles à Washington et dans l'Orégon.

Des discussions ont été entamées et je n'ai pas le droit de révéler les détails des discussions entre le Canada et les États-Unis. C'est ce qui explique qu'une déclaration qui se trouve à la page 5 était exacte lorsqu'elle a été imprimée alors que nous disions que les Américains et les Canadiens interceptent les saumons qui se dirigent vers les cours d'eau de l'un ou l'autre de ces pays, mais la balance est largement en faveur des Américains. C'est une affirmation qui a été vraie pour les 10 années qui se sont terminées en 1969. Les chiffres de 1970 indiqueront vraisemblablement que nous avons attrapé autant de poissons américains qu'ils ont attrapé de poissons canadiens, c'est pourquoi dans ce secteur, nous avons soutenu que ce traité qui a été un grand succès devrait être actualisé.

La Convention des pêcheries du Pacifique Nord a des problèmes parce qu'elle n'admet que les 3 pays, et parce qu'il est question d'un type de pêche très compliqué pratiqué par les Japonais, la pêche haudurière où ils pêchent le poisson de la mer de Béring. Ils ont quelques théories excellentes à ce sujet.

La Convention internationale pour les pêcheries de l'Atlantique Nord ICNAF, là-dessus notre opinion c'est que ces arrangements sont certainement très bons et certainement mieux que de les avoir que de ne pas les avoir du tout ils peuvent sans doute subir des améliorations si le Canada avait la juridiction sur les pêcheries de son plateau continental, alors vous auriez seulement un pays qui prendrait les décisions en matière de conservation, en matière de pêche, on agirait plus promptement et par conséquent de manière plus efficace. Le travail des commissions est lent et avec les meilleures intentions par le temps où vous obtenez que les divers gouvernements s'accordent pour faire quelque chose alors il se peut fort